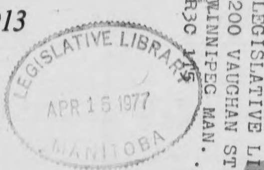
LA LIBERTÉ

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



Vol. 65 No 2 SAINT-BONIFACE, JEUDI 14 AVRIL 1977

Éditorial

LE BRAS POLITIQUE

La Société franco-manitobaine est le bras politique des Manitobains francophones. L'assemblée annuelle de l'organisme, qui aura lieu dimanche prochain, est le moment d'y jeter un coup d'oeil sérieux pour voir comment cet organisme est structuré, comment il fonctionne, comment, peut-être, ses structures devraient être ajustées, pour rendre son action de plus en plus efficace.

La Société franco-manitobaine doit d'abord réunir derrière elle les Franco-Manitobains, enfin ceux qui n'ont pas lâché et de qui dépend l'avenir de la culture française en cette province.

Jusqu'ici, la S.F.M. a fait ce qu'elle a pu avec les moyens du bord. Elle a des réussites à son crédit. Il suffit de se remémorer l'affaire de l'école française de Saint-Norbert qui a certainement réveillé une partie de nos gens qui ont réagi d'une façon nouvelle et inconnue jusqu'ici. A Sainte-Anne, le soir du 24 juin, il y avait plus de mille personnes bien décidées qui manifestaient sous une pluie torrentielle.

L'affaire de l'école du Précieux-Sang n'est pas finie. Il y en aura d'autres. Vendredi de cette semaine, la S.F.M. posera des questions précises -auxquelles il faudra des réponses- au gouvernement de cette province en ce qui touche l'éducation française au Manitoba. La question de l'éducation française est certainement le problème actuel le plus important au Manitoba français. La S.F.M. doit aussi se tourner vers l'aspect économique de la vie des francophones de cette province.

L'assemblée annuelle est le moment de discuter, l'endroit où amener ses vues. Il y aura un gros atelier, justement sur la S.F.M., où sera présenté un plan d'action pour les cinq années à venir. C'est le moment de poser des questions, de faire des suggestions, de dire ce qu'il faut dire.

La Société franco-manitobaine doit être un organisme véritablement politique. Elle doit prendre en main les problèmes des Manitobains francophones et pousser, foncer aussi souvent que cela est nécessaire.

La S.F.M., pour fonctionner sérieusement, pour acquérir et conserver le respect de la francophonie en cette province, devra à l'occasion se regarder, examiner ses structures, faire le point, s'ajuster.

La S.F.M. doit éviter l'amateurisme -qui n'exclut certes pas la bonne volonté, mais la bonne volonté ne suffit pas. L'organisme aurait besoin d'un solide service de recherche, car sans une recherche approfondie qui précède l'action, celle-ci risque de ne pas porter fruit. Un service d'information devrait de même être créé, qui utiliserait les données obtenues de la recherche, préparerait, organiserait les rencontres, ferait le lien avec les organismes gouvernementaux et autres.

La S.F.M. doit se donner les instruments nécessaires à l'efficacité de son action. On nous dira que cela n'est pas facile, qu'il faudrait payer des spécialistes, que cela représente des déboursés considérables, et que, malgré les subventions, il reste peu d'argent. Or justement, dimanche, l'une des principales questions, sinon la principale question à être étudiée, sera celle de l'autofinancement de l'organisme. Depuis plusieurs mois déjà la S.F.M. cherche des moyens qui la rendrait autosuffisante, feraient disparaître les ficelles qui la relient à la source des subventions, et lui permettraient de fonctionner sans ces transfusions de sang et cet oxygène emprunté qui constituent une façon précaire d'exister...

La réunion de dimanche est très importante. Il faut y assister. Il faut participer, prendre part aux discussions, y amener ses idées, ses points de vue, les faire valoir, contester s'il le faut. La Société franco-manitobaine, bras politique des Manitobains francophones, a besoin de la collaboration, de l'appui critique de tous.

Jean-Jacques Le François

Contre l'assimilation

UNE POLITIQUE GLOBALE

La Fédération des Francophones Hors Québec a voulu frapper un grand coup mercredi en présentant à la presse son livre intitulé "Les héritiers de Lord Durham" et en faisant connaître la revendication commune des neuf associations de francophones hors Québec, à savoir: "Une politique globale, précise, cohérente, et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises".

Une même conférence de presse a été tenue en même temps dans trois villes différentes, à Ottawa, à Moncton et à Saint-Boniface, où la SFM se chargeait de l'organisation.

Les francophones hors Québec se disent lassés par les beaux discours et les déclarations d'intention non suivis d'effet alors que le temps lutte contre eux. Selon la FFHQ, le sort des minorités est loin d'être réglé, et apparaît même "de plus en plus clair: Ils sont voués à disparaître à moins d'un revirement complet et immédiat des engagements politiques à leur égard". Ce à quoi elle cherche à aboutir par l'union de toutes les forces francophones hors Québec: "Plus d'un million de personnes", dit-elle.

"Les héritiers de Lord Durham", publié mercredi, dresse le sombre tableau de la situation des minorités francophones, deux ans seulement après la publication d'un autre document déjà révélateur qu'était le rapport intitulé "C'est l'heure ou jamais". Il est le fruit du travail collectif de nombreux membres des neuf associations provinciales. Ils se basent, pour étayer leur thèse, sur les chiffres du recensement de 1971. Parmi les provinces de l'Ouest, c'est évidemment en Colombie-Britannique que l'assimilation a fait le plus de ravage, et c'est le groupe d'âge de 20 à 44 ans qui en subit les pires effets.

La Fédération des Francophones Hors Québec dénonçait, au cours de sa conférence de presse, le jeu politique dont ils se sentent l'objet. D'un côté, dit-elle, les politiciens s'évertuent à proclamer leurs engagements à l'égard des minorités francophones, à faire de grandes déclarations d'intention, mais de l'autre, rien n'est suivi d'effet. "La FFHQ dénonce vivement l'attitude des politiciens qui *se servent impunément d'une cause pour laquelle ils n'ont que des mots.*"

Ses revendications sont basées sur le constat de la situation des minorités, établi dans "Les héritiers de Lord Durham". "Sur un million et demi de canadiens d'origine française, un demi million n'ont plus le français comme langue maternelle", affirme-t-elle à titre d'exemple.

La FFHQ dit ne faire qu'une seule recommandation. Mais elle est d'ampleur considérable. Il est vrai que pour remédier à la situation actuelle, seules des mesures énergiques et drastiques conviennent. Cette recommandation est soumise à tous les politiciens afin, dit-elle, "qu'ils fassent leurs jeux", sous-entendu, nous saurons choisir notre camp.

La politique qu'elle exige devra toucher plusieurs points, les

(suite, page 2)

Important: dimanche, l'assemblée annuelle de la S.F.M.

Lettres à LA LIBERTÉ

Des priorités

M. le Rédacteur,

Notre culture non seulement survit mais peut se développer si certaines conditions minimales existent.

Parmi ces conditions je reconnais l'importance à différents degrés de la vie familiale, l'école, la récréation, le travail, la justice, l'économie.

Il est d'évidence incontestée que la vie familiale prime parmi ces conditions. C'est le lieu du plus grand nombre d'événements privilégiés et intimes. C'est là que les racines les plus profondes du soi et du comportement futur sont développées.

L'école suit de très près la vie familiale. L'école se doit de supporter les valeurs des familles qui la supportent. Par le temps qu'elle emploie, par les personnes qu'elle fournit, par les méthodes qu'elle utilise, l'école prend une ampleur et une importance qui ne sont égalées ou surpassées que par la vie familiale. Cette ampleur et cette importance sont d'autant plus grandes que les écoliers sont généralement dans l'âge malléable.

En troisième lieu il faut reconnaître l'élément commun aux enfants comme aux adultes, l'élément qui suit chacun pour un bon nombre d'heures tous les jours tout au long de sa vie. L'art, la récréation, les loisirs sont autant d'expressions de notre culture et des moments d'influence et de formation.

Le lieu de travail journalier a aussi son importance. Cependant lorsqu'on entre dans le marché du travail, on est déjà en grande partie formé, et les transformations majeures d'un adulte par son lieu de travail sont très rares. Il demeure tout de même que près d'un tiers de la vie d'adulte se passe au travail rémunérateur et que les influences du travail sont indéniables.

La justice a un rôle important dans le sens de donner à une culture un cachet de légalité et à assurer la pleine expression de cette culture. Il faut reconnaître cependant que dans notre système influencé par les anglais, les lois sont établies sur les faits et par les précédents. Une loi qui pourrait garantir des droits dans un domaine limité devient inutile si les lois qui régissent la majeure partie de nos journées ne sont pas favorables ou ne sont pas appliquées. Ou encore, une loi favorable au développement de notre culture devient inutile s'il n'y a plus personne vivant cette culture. Les lois ne peuvent pas garantir la survie de notre culture si la famille, l'école, la récréation et le travail ne l'ont pas fait avant.

Enfin il y a l'économie. Peu importe à quel niveau on se place, l'argent est nécessaire. Notre culture ne survivra pas si nous devons continuer à dépendre du bon vouloir de personnes ou d'organisations ou de gouvernements étrangers à notre culture. Il faut trouver chez-nous le pouvoir de contrôler nos argents et ceux venant de l'extérieur. Il faut que notre dépendance sur une attitude bénévole soit changée en indépendance progressiste, respectueuse des autres mais qui reçoit de droit non contesté sa contribution à l'économie nationale et provinciale. L'autofinancement dans ce contexte est présentement de prime importance et affecte toutes les conditions sus-mentionnées.

Je vois donc pour l'année à venir les priorités de la S.F.M. dans l'ordre qui suit:

1 - Favoriser au maximum une vie familiale franco-manitobaine.

2 - Obtenir dans un minimum de délais un système d'écoles françaises soit par transformation, soit par addition, soit par suppléance du système actuel.

(suite, page 3)

S.F.M.: Un seul candidat à la présidence

Cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale de la Société Franco-Manitobaine, M. André Fréchette est le seul candidat à s'être présenté en vue de remplacer le président sortant, le Docteur Archambault.

Le bilan des activités de la SFM s'avère largement positif après deux années de présidence par le Docteur Archambault. La Société Franco-Manitobaine avait eu jusqu'à présent comme objectif principal l'établissement de l'éducation française au Manitoba. A l'actif de la Société: l'obtention d'une école française à Saint-Norbert, l'officialisation du BEF, la nomination d'un sous-ministre adjoint à la tête de ce département du ministère de l'Education, etc.

La SFM a considérablement accru son rôle de groupe de pression. Cependant de nouveaux besoins sont apparus, notamment celui de l'autofinancement de la Société afin de la dégager de sa dépendance du gouvernement fédéral. Le président Archambault se dit relativement satisfait de ses deux années de présidence. Toutefois, il reconnaît l'énorme travail qui reste à faire, ce que souligne aujourd'hui la publication par la Fédération des Francophones Hors Québec du document intitulé "Les Héritiers de Lord Durham".

M. Archambault se dit conscient d'avoir dû négliger la base. "Il va falloir axer maintenant nos efforts en direction de la base afin de faire participer un plus grand nombre de Franco-Manitobains à nos activités", dit-il. "Nous devons lutter pour que le plus grand nombre des nôtres s'engage dans notre bataille".

Pour M. André Fréchette, l'unique candidat à la présidence, le problème central de la francophonie reste l'éducation française, et l'unité des francophones. Ces deux concepts sont pour lui prioritaires sur toute autre revendication politique. Seule l'éducation française peut amener nos gens à agir et à s'impliquer dans la lutte pour la francophonie.

M. André Fréchette est actuellement déjà membre de l'exécutif de la SFM. Trente-sept ans, originaire de Saint-Pierre, il enseigne la biologie au Collège Universitaire de Saint-Boniface. Il a en grande partie participé à la lutte pour l'éducation française, en tant que président du comité des parents pour le programme "A" au Précieux-Sang. Cette fonction pourrait d'ailleurs être un handicap dans l'effort d'unification des francophones, divisés actuellement sur la question du choix des programmes scolaires? Il quittera cette présidence, en cas d'élection. M. André Fréchette se dit confiant dans le réflexe d'unité des francophones qui se manifeste toujours en cas de crise grave.■

POLITIQUE GLOBALE... (suite)

voici tels qu'énoncés par la Fédération:

"1) *la maîtrise des moyens d'éducation.*

"2) les moyens de communication relevant de la Société d'Etat devront refléter la vie même de nos communautés.

"3) les membres de nos communautés devront pouvoir développer leurs propres moyens de promotion économique, sociale et culturelle.

"4) au niveau politique, il est évident que ces exigences minimales ne seront réalisées qu'à la condition que soit établi un lien d'obligation stricte par la reconnaissance concrète, pratique et institutionnalisée des droits légitimes des communautés. Cela devra se traduire dans chaque province par l'adoption du français comme langue officielle avec ses conditions irrémédiablement engageantes.

"5) au plan fédéral, la politique du bilinguisme institutionnel devra se transformer en une politique de développement des communautés dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence. C'est une exigence sans laquelle aucun effort partiel ne portera fruit.

"6) dans le débat qui s'est engagé sur l'avenir, il faudra tenir compte de la présence des communautés francophones qui fait la différence de ce pays. Cela signifie que toute décision et discussion devront inclure des garanties fondamentales de leurs droits individuels et collectifs".

Cette revendication en six points couvrant des domaines extrêmement divers et vastes, est la somme de toutes les revendications faites depuis des mois par la FFHQ. Elles ne sont pas nouvelles.

Pour les voir aboutir, enfin, la FFHQ demande maintenant des rencontres avec les principaux leaders politiques du pays, à commencer par M. Pierre Elliott Trudeau. Il y a plusieurs mois déjà que la fédération cherche en vain à rencontrer le premier ministre fédéral. Les autres chefs politiques, avec qui elle veut discuter, sont MM. Joe Clark, Ed Broadbent, René Lévesque et même Gérard-D. Lévesque, chef de l'Opposition au Québec, et Rodrigue Biron, chef de l'Union Nationale. Chaque association provinciale devra organiser des rencontres avec les chefs politiques provinciaux "pour faire accepter et mettre en oeuvre l'unique recommandation de leur livre", dit la FFHQ. On peut douter de l'efficacité de telles démarches, la FFHQ risquant de jouer cette façon encore les jeux des politiciens, et de se laisser entraîner dans une bataille dont la tactique consiste à attendre l'essoufflement des adversaires■

LES FRANCO-MANITOBAINS S'INTÉRESTENT-ILS À LA S.F.M.?

A la veille de son Assemblée générale annuelle, la Société Franco-Manitobaine a été soumise à de violentes critiques de la part de représentants du comité de parents pour l'école mixte au Précieux-Sang. Ces critiques ne sont pas nouvelles et touchent à la représentativité de cet organisme. D'autres les ont déjà formulées, et si en public elles sont rares, officieusement elles existent. Reste à savoir quelle importance il faut accorder à ce que certains qualifient parfois légèrement de "ragots".

Nous avons voulu tenter le pouls de la communauté franco-manitobaine afin de connaître un peu mieux ses sentiments à l'égard de la Société.

LA LIBERTÉ, ne dispose pas des moyens nécessaires pour procéder à un sondage d'opinion en profondeur. C'est pourquoi cette enquête n'a valeur que d'indicateur, pas de sondage. Il faut en reconnaître les limites.

L'échantillon a été constitué de manière empirique et ne rassemble que des personnes habitant Saint-Boniface, Saint-Vital et Winnipeg. Nous avons tiré au hasard 150 noms français de l'annuaire téléphonique, en vérifiant à chaque appel l'origine canadienne - française des personnes interrogées.

Trois questions ont ainsi été soumises aux soixante personnes qui nous ont répondu. Elles portaient sur la représentativité de la Société, son type d'action et finalement sur la disponibilité des gens à assister à l'Assemblée annuelle.

Selon la majorité des personnes interrogées, la Société Franco-Manitobaine représente bien les francophones du Manitoba. Son action est appréciée, quoique souvent méconnue, aux dires de nos interlocuteurs, ce qui laisse planer un doute sur la validité des réponses. Rares sont les personnes formulant une critique totalement négative à son égard. Cependant, à plusieurs reprises, il a été dit que son action devrait être plus ferme, notamment dans le domaine de l'éducation française.

Certaines personnes refusent d'assister à l'Assemblée, croyant qu'il faut, pour cela, être membre de la SFM. Au cours de l'assemblée, on demande effectivement aux participants de s'inscrire, mais cela ne signifie pas l'adhésion à la Société. Il n'y a que pour les votes que l'adhésion est requise.

Parmi les commentaires relevés au cours de ce mini-sondage, figure à nouveau celui d'une "clique" qui se maintiendrait à la tête de la Société. Autre réflexion: "Ce que fait la SFM n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus efficace, mais elle fait de son mieux", ou encore, "à force de forêt, ils ne voient plus les arbres". A noter un désir répété et sincère de refaire l'unité au sein de la petite communauté francophone ainsi qu'une certaine lassitude causée par les "éternelles chicanes".

Enfin, il est alarmant de voir que sur ce petit nombre de soixante personnes interrogées 13 disent se désintéresser totalement de la question alors que six personnes ont sèchement raccroché en entendant prononcer le nom de la SFM.

Si la participation à l'Assemblée annuelle de 1976 a été impressionnante, l'objectif de "s'unir pour s'épanouir" fixé à ce moment-là est loin d'être atteint.

A. L.

LES QUESTIONS

I) A votre avis, la SFM représente-t-elle bien les francophones du Manitoba? (60 réponses)

OUI	NON	INDÉCIS	ININTÉRESSÉS
30	7	10	13

II) Son type d'action correspond-il aux besoins actuels des francophones du Manitoba?

OUI	NON	DÉPEND DES CAS	INDÉCIS
23	7	5	25

III) Comptez-vous assister à l'Assemblée annuelle? (40 réponses)

OUI	NON	INDECIS
6	15	19

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. ef des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Ce que les parents doivent savoir

Marcelle LEMAIRE

Les parents ont le droit d'être suffisamment renseignés sur les développements scolaires apportés par le Bill 113 afin de dissiper en eux toute crainte injustifiée.

Il faut d'abord souligner que si les autorités scolaires prennent des mesures concrètes pour mettre en pratique le Bill 113 en désignant telle ou telle école "française", c'est parce qu'ils sont poussés par un grand sens de justice envers les parents et les élèves francophones de cette province. Ils sont sans doute désireux de rendre à notre système scolaire la respectabilité qui lui est due depuis déjà trop longtemps. Ils sont également anxieux d'assurer la survivance du bilinguisme au Manitoba, mais ils sont surtout soucieux d'accorder à nos jeunes les privilèges dont jouissent aujourd'hui plusieurs adultes franco-manitobains, à savoir: parler et écrire correctement les deux langues officielles du Canada. Il ne faudrait pas prendre panique si certaines écoles sont déclarées "françaises", ni accuser de séparatisme les personnes responsables de tels gestes, mais plutôt bien réaliser qu'il s'agit là d'un effort dans la bonne direction pour le plus grand bien de nos jeunes face à l'avenir.

Il faut l'admettre: le français prend sa place de plus en plus au Canada, mais les jeunes diplômés de nos écoles secondaires le savent de moins en moins. Nos écoles ne produisent plus des élèves bilingues mais bien des élèves unilingues ne sachant qu'une langue bien: l'anglais. Il est donc urgent de remédier à cette situation ironique. C'est pour préparer nos élèves adéquatement à vivre dans un pays de plus en plus reconnu bilingue dans tous les domaines que les autorités scolaires se sentent pressées d'agir.

En 1890 tous les privilèges démocratiques dont jouissaient les parents de cette province pour assurer à leurs enfants une éducation de leur choix leur furent enlevés, et cela sans leur consentement. Il ne faudrait donc pas maintenant reprocher la mise en pratique du Bill 113 qui ne fait que remettre en toute justice aux parents le droit d'éduquer leurs enfants selon leurs principes. Mais pour faire un choix, il faut des alternatives, et là où il n'y a pas de choix, il n'existe pas de réelle démocratie, ni de réelle liberté. Il serait triste, en ce moment, si les parents, sans connaissance suffisante, posaient un geste au plus grand détriment de leurs enfants. Au contraire, ils devraient faire confiance aux éducateurs et aux autorités scolaires, qui après avoir suivi de très près l'évolution scolaire de cette province, recommandent de telles mesures. Face à de nouveaux temps, il faut de nouveaux moyens pour assurer à nos jeunes le privilège du bilinguisme.

Si le bilinguisme s'est maintenu jusqu'à nos jours dans la province, c'est grâce aux éducateurs du passé qui ont fait fi des lois injustes et, au risque de perdre leurs diplômes professionnels, ont trouvé le temps nécessaire pour accorder au français et à la vie française une large part; et cela, avec l'entière coopération des parents et des autorités scolaires locales. Il s'agissait là d'un geste gratuit afin d'aider les jeunes à devenir de véritables bilingues, fiers de leur langue et capables à la fois de prendre une place respectable au sein d'une province à mentalité anglo-saxonne. Le résultat fut celui dont jouissent aujourd'hui les adultes francophones bilingues. Malheureusement, voilà que certains de ces mêmes adultes, parents d'une nouvelle génération, réclament sans le réaliser un système néfaste pour leurs enfants. Ils s'opposent à l'école "française" — moyen qui semble être le seul justifiable pour maintenir le bilinguisme dont ils jouissent aujourd'hui et dont ils prônent la valeur.

Les parents doivent réaliser que les temps ont grandement changé et les situations scolaires aussi. La technique moderne de communication, avec la radio, le cinéma et la télévision, apporte de nombreux avantages à notre société moderne, mais peut aussi détruire toute connaissance du français si ces moyens ne sont pas contrôlés. La langue anglaise peut s'infiltrer partout sans effort, elle baigne toutes nos activités; elle pénètre même les foyers à l'insu des parents qui, là au moins, dans le passé, se réservaient le droit de maintenir que l'on parle le français. Sans aucunement vouloir accuser ces modes excellents de communication, ni diminuer l'extrême valeur de la langue anglaise, il faut à tout prix assurer à nos jeunes le privilège du bilinguisme. Cela doit se faire par une nouvelle formule de vie écolière. Il est logique qu'aux 24 heures vécues en anglais on apporte un contrepoids de français, et c'est exactement cela que l'école dite "française" se propose de faire pour assurer un produit bilingue. Elle le fera tout en assurant à l'élève la préparation adéquate pour qu'il s'inscrive dans nos universités manitobaines ou encore pour qu'il puisse gagner sa vie respectablement dans une province d'ambiance encore fortement anglophone.

Le bilinguisme vécu ne se réalisera qu'avec l'entière coopération des élèves, des parents, des éducateurs et des autorités scolaires. Il est vrai que le jeune a le droit de choisir ce qui lui semble bon pour se préparer adéquatement à sa vie d'adulte, mais à quel âge doit-il faire ce choix? Est-il vraiment libre d'aller à l'école ou de ne pas y aller? De choisir parmi toutes les autres matières enseignées? Est-il vraiment en mesure de savoir ce qu'il y a de mieux pour lui lorsqu'il se prépare à une scolarité de 12 ans ou plus? Il incombe donc aux parents le devoir de l'aider à faire un choix, mais pas avant qu'ils se soient eux-mêmes très bien renseignés auprès des éducateurs professionnels dans leur métier. Les parents ont le droit d'exiger que leurs enfants deviennent bilingues mais comment cela se réalisera-t-il? La formule d'instruction employée de nos jours s'avère incapable de réaliser cela. La majorité de nos élèves diplômés de nos écoles se proclament bilingues mais le sont-ils en réalité? Un très petit nombre peut écrire et parler le français correctement. Les parents doivent donc faire confiance aux nouvelles mesures proposées pour assurer le bilinguisme de leurs enfants, face au monde d'aujourd'hui. Il s'agit d'une préparation à longue haleine et seule l'école dite "française" peut espérer réaliser le véritable produit bilingue.

A l'intérieur des murs de ces écoles, il incombera la tâche délicate aux éducateurs de mettre en pratique ce qu'il sera le plus urgent et le plus logique pour le plus grand bien des élèves qui y assistent aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire de "briser les vitres" ni de mettre sur pied dès demain un programme totalement français, mais bien de prévoir l'avenir et s'adapter en conséquence. Il ne s'agit pas de créer une situation absurde dans nos écoles, surtout secondaires où les élèves ne sont aucunement préparés à de tels changements, mais bien graduellement augmenter la dose de français avec beaucoup de sagesse, de justice et de doigté. Ainsi l'élève demeurera toujours heureux et fier dans son école, en s'enrichissant à la fois de la connaissance de deux langues bien parlées et bien écrites. L'école "française" bien installée pourra par la suite ouvrir ses portes à des élèves non francophones réellement désireux de s'immerger dans une ambiance française. Comment pourront-ils réaliser ce souhait si de telles écoles n'existent pas?

Il s'agit bien de maintenir un heureux équilibre d'anglais et de français pour rendre à chacun justice et pour s'enrichir mutuellement par la suite. Là est toute la valeur de l'école "française".

Marcelle Lemaire
M.A., M. Ed.

UNE RENCONTRE AMICALE AU COLLÈGE

Une rencontre hors de l'ordinaire eut lieu, le jeudi 31 mars, au Collège Universitaire de Saint-Boniface, entre les membres du Club "Les Plumes d'Or" et les gens des media.

Ce club est composé de personnes qui aiment à s'exprimer et à se communiquer par écrit.

Réunis dans la salle des professeurs la conversation devient vite très animée. Ensuite on se rassemble dans la cafétéria, les tables reflétant une ambiance de printemps avec les couleurs de jonquilles où Madame Fouasse sert un délicieux déjeuner.

Les invités d'honneur sont Monseigneur M. Baudoux, M. Le François, rédacteur en chef du journal **LA LIBER-** en chef du journal **La Liberté** et son assistant, M. Lemrecteur de CKSB, M. l'abbé Damphousse et M. R. Painchaud représentants des "Editions du Blé", et M. R. Vien de **South-East Lance.**

De retour à la salle des professeurs, Madame E. Maguet, présidente, accueille visiteurs et membres en disant:

"Le but de cette rencontre est de témoigner à nos invités notre appréciation pour leur rendement à la communauté francophone, et aussi de se connaître."

Elle annonce que bientôt les manuscrits des membres seront collectionnés et publiés dans un livret-souvenir intitulé **Message.**

Comme divertissement M. H. Sala nous lit un poème très approprié de bienvenue. Madame M.-J. Monnin décrit avec vivacité la première maison de son enfance. M. A. Plamondon chante une chanson qui date du 17e siècle.

M. Le François, en parlant de **La Liberté**, la qualifie de "journal miracle" tenant compte des multiples problèmes à surmonter.

Messieurs Damphousse et Painchaud nous parlent des **Editions du Blé**, du travail déjà accompli et des projets en cours.

Parmi les 34 personnes présentes, mentionnons, pour le club "Voix d'Antan", M. M. Benoist, très connu dans les centres franco-manitobains, et M. E. Fourneault, président; Mesdames Bonin et Lecuyer du Foyer "Chez Nous"; et, représentant le club "Artisanat en Or", Mesdames De Gagné et Tardiff.

Soeur Annette Saint-Pierre, animatrice des "Plumes d'Or", reçoit un hommage pour son oeuvre sur Gabrielle Roy, écrivain renommée du Manitoba.

Comme dans le bon vieux temps, la réunion prend fin quand Monseigneur donne sa bénédiction.

Mathilde Weisensel,
Membre des Plumes d'Or

Lettres (suite)

3 - Pour que les autres éléments importants du développement de la culture puissent prendre leur réelle importance, travailler à l'autofinancement des organisations franco-manitobaines. Il faut cesser d'être le quémandeur qui se satisfait des miettes qui restent sous la table.

4 - Appuyer fortement le travail des organisations tel que le C.C.F.M.

5 - Continuer d'exercer les pressions politiques nécessaires pour amener les changements de lois et de politiques qui s'imposent surtout en ce qui concerne notre vie journalière.

Je me porte candidat pour siéger au sein de l'exécutif qui suivra ces priorités.

Armand Mercier

Candidate

Monsieur le Rédacteur,

Je suis franco-manitobaine à la troisième génération. Je crois que le français est viable au Manitoba à la condition que les francophones soient sensibilisés à l'importance de l'éducation française pour nos enfants. Il n'y a nul doute que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et que eux les premiers doivent donner une bonne base de la langue et de la culture françaises à leurs enfants. Cependant cela ne suffit pas pour obtenir des bilingues, il nous faut

(suite, page 14)

LES ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Tel qu'annoncé dans le dernier bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, les archives sont de nouveau accessibles, au 3e étage de la bibliothèque universitaire du collège, l'après-midi, jusqu'au 15 juin pour cette saison-ci.

On conseille fortement aux intéressés de faire connaître d'avance le sujet de leur étude. (Au téléphone: 233-0210, poste 136).

L'Actualité

Le Gala des Anciens

Ils se sont réunis, l'autre soir. Des jeunes d'âges respectables qui échangeaient gaiement des souvenirs et qui ont noms Boutal, La Flèche, Dureault, Rémillard, Désaulniers et bien d'autres. Les Anciens du Cercle Molière, puisqu'il s'agit bien de ce groupe intéressant et civilisé, rencontraient alors la presse pour parler du Gala des Anciens, une belle fête qu'ils préparent pour vendredi prochain au Centre culturel franco-manitobain.

Les Anciens offriront ce soir-là un spectacle qui comportera des extraits du "Médecin malgré lui", de Molière, et "La donation". C'est Raymonde Marchand, Rose-Marie Bryner, Marie Masson, Armand La Flèche, Robert Trudel, Léo Rémillard, Gilles Guyot, Benoit Guyot, Jean-Marie Deniset, Francis Fontaine et Pierre Trudel que l'on verra sur la scène.

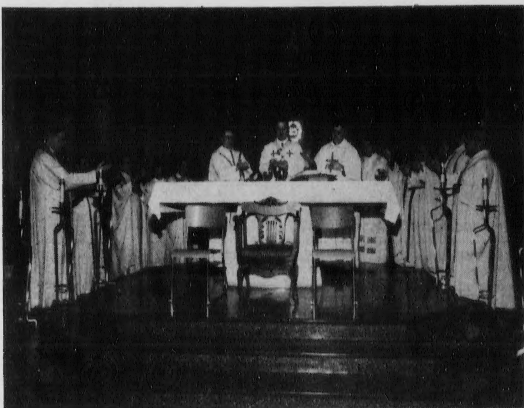
Le spectacle sera suivi d'un banquet lequel, selon la description qu'en a faite le grand patron du restaurant La Vieille Gare, Manuel Jarrin, comblera les gastronomes.

Le Conseil des Arts du Manitoba s'est engagé à donner en subvention au Cercle Molière l'équivalent des profits de cette soirée.

Il ne faut pas manquer cette soirée. A travers les difficultés, les épreuves qui ont assailli la communauté française du Manitoba, au cours des années sombres, pendant plus d'un demi-siècle, le Cercle Molière a duré, comme un commun dénominateur de la communauté.

Jean de Lotainville

JUBILÉ D'ARGENT DE L'ABBÉ HENRI PERRON



Au moment de l'élévation: l'abbé Henri Perron, Monseigneur Antoine Hacault, l'abbé Lucien Roy. On aperçoit, à l'extrême gauche, Monseigneur Maurice Beaudoux.

TRANSCONA

Ce fut une fête grandiose pour l'abbé Henri Perron lorsqu'il fut honoré en la paroisse Notre-Dame - de - l'Assomption, Transcona, à l'occasion de son jubilé d'argent. C'était le mercredi soir 23 mars 1977. D'abord, messe des vocations concélébrée dans l'église par Mgr l'archevêque Antoine Hacault avec 14 prêtres du diocèse, soit: Mgr M. Baudoux, Mgr J. Bellavance, Père Maurice Dionne et les abbés Henri Perron, Lucien Roy, René Peeters, Odilon Larochelle, Lionel Bouvier, Albert Fréchette, Walter Szumski, Roland Bélanger, Réginald Prescott et Ubald Lafond. On remarquait aussi la présence de Mgr C. Empson.

La vocation sacerdotale fut mise au point dans l'homélie de Son Excellence: "Ce n'est pas facile de quitter toutes choses terrestres pour suivre Jésus; suivre comme des disciples et ce non pas pour une récompense. Celui qui accepte, et c'est Dieu qui le premier appelle, doit aussi accepter la croix". Ici Mgr fit allusion au meurtre récent d'un évêque anglican et d'un cardinal catholique en Afrique.

La famille Donat Tétrault eut l'honneur d'apporter les offrandes pour l'offertoire et d'assurer le service à l'autel. Tout au cours de la messe, l'intensité du chant de l'assemblée était frappante; quelle splendide louange à Dieu en cette joyeuse fête. Il faut dire que l'église était à son comble avec des gens venus de plusieurs endroits.

Après la messe, réception au Centre Culturel l'Assomption décoré avec goût pour l'occasion. Au centre de la table d'honneur figurait un magnifique gâteau en forme de missel ouvert, avec bougies et gerbes de fleurs complémentaires. L'estime que l'on porte à l'abbé Perron fut manifestée à plusieurs reprises durant la soirée. M. Donald Marenette agissait habilement comme maître de cérémonies. Une adresse préparée et lue par Ulysse Lamoureux, représentant du Conseil paroissial de Pastorale, rappela avec humour plusieurs étapes de l'histoire de la paroisse, surtout du temps de l'abbé Perron. Ensuite Mme Alice Comeault, présidente de La Ligue des Femmes Catholiques, offrit des félicitations et un cadeau; d'autres présentations furent faites par Noël Proulx pour le Club Social, Roland Beaudin pour le groupe scout, Georges Gobeil pour les syndics. Mme Flore Lécuyer, ménagère de l'abbé Perron pendant 14 ans fit une présentation personnelle. L'abbé Lucien Roy, curé actuel de l'Assomption, adressa des mots de félicitations et de reconnaissance à l'abbé Perron et lui présenta une bourse bien remplie de la part de tous ceux présents. Mgr Hacault rappela les qualités du jubilaire comme jeune homme et ensuite comme prêtre; il lui souhaita "Ad multos annos" et que ce soit un tremplin pour les années à venir. Très touché et d'une voix émue, l'abbé Perron remercia les paroissiens de l'Assomption de leur dévouement et de leur générosité en l'accueillant pour une 3e fois. Cette fois précisément pour fêter son 25e anniversaire de sacerdoce. "Rendez grâce au Seigneur, Il m'a accordé des joies en abondance." Il appuya la prêtrise et rappela très candidement quelques stages tant sérieux que drôles de sa vie personnelle qui l'ont conduit au sacerdoce. Il remercia sa mère, âgée de 92 ans qui n'a pu être présente, et Mme F. Lécuyer, de leur soutien au cours des années. Rappelant ses années à Transcona, "il y avait toujours du bon monde qui m'aidait à passer des moments de solitude, j'ai aimé à partager ces moments-là, c'était un réconfort et un stimulant." Il remercia tous et chacun et ajouta que cette messe d'action de grâce lui donnait un regain d'énergie pour l'avenir.

Le programme se termina par un chant spécial pour la fête et ensuite tous eurent la chance de jaser amicalement pendant le goûter vin et fromage. ■



cuisine

EN AVEZ-VOUS POUR VOTRE ARGENT?

L'argent dépensé pour l'alimentation est de l'argent bien dépensé. En êtes-vous certain? Vous demandez-vous si vous retirez le maximum de vos dollars alimentaires?

Avant tout, déterminez la part du budget qui peut être consacrée à l'alimentation. Il faudrait allouer suffisamment pour permettre des repas nutritifs, savoureux et appétissants. Planifiez le menu pour la semaine en y incluant des aliments de la saison, mais laissez assez de flexibilité pour des visiteurs imprévus ou pour profiter des spéciaux. Suivez le guide alimentaire canadien pour assurer à votre famille une alimentation saine et équilibrée.

Faites les courses une fois par semaine, seul, en évitant les achats impulsifs. Vérifiez les réserves du garde-manger, du réfrigérateur et du congélateur et tenez compte aussi de l'espace de réfrigérateur et d'entreposage dont vous disposez. Achetez des aliments classés lorsque c'est possible et choisissez la catégorie appropriée à l'utilisation. Comparer un prix "spécial" au prix régulier; les prix "spéciaux" ne sont pas toujours spéciaux.

Prévenez le gaspillage par une conservation adéquate. Placez immédiatement les aliments congelés au congélateur et tous les produits laitiers au réfrigérateur. Manipulez les fruits frais délicatement et utilisez les légumes frais le plus tôt possible. Le pain dans son emballage original se conserve plus frais à la température de la pièce ou au congélateur; en saison chaude, la réfrigération prévient la formation de moisissures.

Epargnez en utilisant des recettes éprouvées et en les suivant avec précision, et évitez les restes inutiles. Conservez le gras de bacon dans un pot couvert au réfrigérateur; il peut être utilisé comme gras pour rehausser la saveur de sauces, mets en casseroles, oeufs, pommes de terre et pain doré. Congelez les os de rôtis et de volaille, les débris de viande, les restes de légumes et leurs liquides de cuisson pour la préparation de soupes. Râpez ou écrasez le pain rassis et utilisez comme chapelure ou pour garnir des gratins.

Ce ne sont là que quelques suggestions pour étirer votre dollar alimentaire. Il faut chercher continuellement de nouveaux moyens pour réduire les coûts de l'alimentation. C'est la préoccupation de tous.

PLAT ÉCONOMIQUE

Que faire avec cette livre de boeuf haché qui revient au menu plus souvent qu'à son tour?

Avant tout, acheter la sorte qui contient la quantité de gras convenant à la préparation choisie. Le boeuf haché ordinaire contient au plus 30% de gras; le boeuf haché mi-maigre — au plus 23% de gras; et le boeuf haché maigre — au plus 17% de gras. Acheter le boeuf haché ordinaire pour des croquettes ou des "hamburgers" puisqu'ils requièrent assez de gras pour être juteux et tendres. Le boeuf haché mi-maigre ou maigre convient bien aux pains de viande ou aux mets en casserole où un produit plus ferme est désiré ou si un excès de gras n'est pas égoutté facilement.

Le boeuf haché se conserve jusqu'à 2 jours au réfrigérateur ou jusqu'à 3 mois au congélateur. Il est préférable de le décongeler au réfrigérateur. Cuire le boeuf haché dès qu'il est décongelé ou le recongeler lorsqu'il est complètement cuit. Les mets en casserole et les préparations cuites à base de boeuf haché se conservent jusqu'à 3 mois au congélateur.

La "Pastitsa grecque" qui suit est non seulement économique, elle fournit aussi 25 grammes de protéine par portion. Si par hasard il en reste, le surplus peut être congelé jusqu'à 2 mois.

PASTITSA GRECQUE

1 livre de boeuf haché
½ tasse d'oignon haché
1 gousse d'ail, écrasée
1 boîte (28 onces) de tomates
1 boîte (5½ onces) de pâte de tomates
¼ c. à thé de cannelle
¼ c. à thé de muscade
1 c. à thé de sauce Worcestershire
½ c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
2 tasses de macaroni cuit (1 tasse ou 4 onces non cuit)
3 c. à table de gras
3 c. à table de farine
1/8 c. à thé de poivre
½ c. à thé de sel
½ tasse de lait écrémé en poudre
1½ tasse d'eau
1 oeuf battu

Brunir le boeuf jusqu'à ce que la marmite soit enduite de gras. Ajouter l'oignon et l'ail; sauter jusqu'à transparence de l'oignon. Egoutter l'excès de gras. Ajouter les tomates, la pâte de tomates, les assaisonnements et le sucre. Mijoter à découvert 1 heure, en remuant occasionnellement. Etendre 1 tasse de macaroni dans un moule carré de 8 pouces graissé. Verser la sauce aux tomates sur le macaroni et recouvrir avec le reste du macaroni. Fondre le gras. Y incorporer farine, assaisonnements et poudre de lait écrémé. Ajouter l'eau graduellement. Cuire en remuant jusqu'à épais et lisse. Mélanger une petite quantité de la préparation chaude à l'oeuf et reverser, en remuant, dans la préparation chaude. Cuire en remuant 1 minute de plus. Verser sur le macaroni. *Cuire 45 minutes à 350oF. Laisser reposer 20 minutes avant* de couper. Quantité: 6 portions.

(Agriculture Canada)

MINI-SESSION INTENSIVE EN MASS MEDIA

Le Comité de l'Office des Communications sociales offre une mini-session de **formation d'animateurs** en mass media: presse, radio, télévision, cinéma.

QUAND?

Du 29 avril au 1er mai — vendredi soir, 19h, à dimanche, 17h.

OÙ?

Collège universitaire de Saint-Boniface.

ANIMATEURS:

Roger Blais --- bien connu surtout de ceux qui ont suivi la Session le printemps dernier; **Roland Marcoux**, spécialiste en leadership.

OBJECTIF:

Se familiariser avec les techniques d'animation pour ensuite en faire l'application aux mass media — tout ceci dans l'optique d'apprendre à en faire un choix, d'en acquérir une meilleure compréhension, de distinguer entre valeurs vues et valeurs promues, de les utiliser judicieusement, d'évaluer l'influence de leur style, de provoquer un feed-back, etc.

POUR QUI?

Pour toutes personnes intéressées à l'animation en mass media.

Pour tous renseignements ou pour obtenir une formule d'inscription, s'adresser au plus tôt à:

Maria Prenovault, s.n.j.m.

622, avenue Taché — Saint-Boniface, Manitoba R2H 2B4

Téléphone: 247-9851, poste 55.

de ci, de ça...



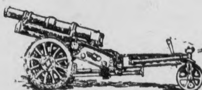
À MÉDITER

A la suite de la Rébellion de 1837-1838, le gouvernement impérial confia à ***John George Lambton, First Earl of Durham,*** *la mission de faire enquête sur la situation au Canada et de trouver les moyens d'y remédier. Il en résulta le célèbre* ***Rapport Durham*** *[31 janvier 1839] qui recommandait entre autres choses l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada, et l'assimilation des Canadiens Français à l'élément anglais. L'Acte d'Union entra en vigueur le 10 février 1941 et les deux Canadas devinrent la* ***Province du Canada.*** *La* ***Confédération*** *[1867] fut la suite naturelle de* ***l'Union*** *et contribua à placer les Français du Canada en minorité, situation qui s'accentua fortement par l'immigration et contribua à l'assimilation d'un grand nombre des nôtres. Voici quelques extraits du* ***Rapport Durham,*** *document sur lequel nous avons déjà écrit, et sur lequel nous reviendrons:*

"Et cette nationalité canadienne-française, devrions-nous la perpétuer pour le seul avantage de ce peuple, même si nous le pouvions? Je ne connais pas de distinctions nationales qui marquent et continuent une infériorité plus irrémédiable. La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique cela à tous ceux qui parlent l'anglais) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais. Je le désire pour l'avantage des classes instruites que la différence du langage et des usages sépare du vaste Empire auquel elles appartiennent. Le sort le meilleur de l'immigrant instruit et qui désire progresser n'offre pas aujourd'hui beaucoup d'espoir de progrès; mais le Canadien français recule davantage à cause d'une langue et des habitudes étrangères à celles du Gouvernement impérial. Un esprit d'exclusion a fermé les professions les plus élevées aux classes instruites des Canadiens français, plus peut-être qu'il n'était nécessaire; mais il était impossible qu'avec une plus grande libéralité le Gouvernement britannique pût donner à ceux qui parlent une langue étrangère une position égale à celle des autres au milieu de la concurrence générale de la population. Je désire encore plus l'assimilation pour l'avantage des classes inférieures. Leur aisance commune se perd vite par suite ***du surpeuplement des réserves où elles sont enfermées. S'ils essaient d'améliorer leur condition en rayonnant aux alentours,*** **ces gens se trouveront nécessairement de plus en plus mêlés à une population anglaise; s'ils préfèrent demeurer sur leur place, la plupart devront servir d'hommes de peine aux industriels anglais. Dans l'un et l'autre cas, il semblerait que les Canadiens français sont destinés, en quelque sorte, à occuper une position inférieure et à dépendre des Anglais pour se procurer un emploi. La jalousie et la rancune ne pourraient que décupler leur pauvreté et leur dépendance; elles sépareraient la classe ouvrière des riches employeurs (...).**

"On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce que peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. La littérature anglaise est d'une langue qui n'est pas la leur; la seule littérature qui leur est familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts ans de domination étrangère, davantage par les transformations que la Révolution et ses suites ont opérées dans tout l'état politique, moral et social de la France. Toutefois, c'est de cette nation, dont les séparent l'histoire récente, les moeurs et la mentalité, que les Canadiens français reçoivent toute leur instruction et jouissent des plaisirs que donnent les livres. C'est de cette littérature étrangère, qui traite d'événements, d'idées et de moeurs tout à fait inintelligibles pour eux, qu'ils doivent dépendre. La plupart de leurs journaux sont écrits par des Français de France. Ces derniers sont venus chercher fortune au pays ou bien les chefs de parti les y ont attirés pour suppléer au manque de talents littéraires disponibles dans la presse politique. De la même manière, leur nationalité joue contre eux pour les priver des joies et de l'influence civilisatrice des arts (...)."

[*The Report and Despatches of The Earl of Durham, Her Majesty's High Commissioner and Governor General of British North America. London: Ridgways, Piccadilly, MDCCCXXXIX*]



FESTIVAL BACH '77

Le Festival Bach 1977, organisé par le 100 Nons, aura lieu cette année au cours de la première quinzaine de mai au Centre Culturel franco-manitobain, du 100 Nons. Cinq écoles prennent part à cette manifestation. La semi-finale du Festival Bach se tiendra les 30 avril et premier mai, et la finale les 14 et 15 mai.

Le but du Festival Bach est de promouvoir la chanson française parmi les élèves du cycle secondaire et de découvrir de nouveaux talents qui se développeront dans le cadre du 100 Nons. Le Festival Bach de cette année connaîtra une ampleur un peu moindre à celle des années précédentes. Le 100 Nons n'a pu lancer cette entreprise qu'en fin du mois de janvier, ce qui explique la faible participation des écoles.

Le principe du Festival Bach consiste, pour le 100 Nons, à envoyer des juges dans les différentes écoles qui organisent des "Boîtes à Chansons", qui constituent la série des éliminatoires. Les meilleurs chanteurs sont alors invités à participer à la semi-finale du Festival, au cours de laquelle sont choisis les finalistes.

Des cinq écoles participant au Festival Bach version 1977, quinze chanteurs participeront à la semi-finale, ils ont pour noms: Marie Foidart, Joëlle Vigier, Marielle Badiau, Annette et Janette Hacault, Richard Basin, Odette Bellec, Rachelle Desrosiers et Lise Godin, Janette Gosselin et Monique Vermette, les filles Boulianne (Ginette et Roxane), Jacqueline Massicotte, les Gagné, Lynne Roy. Les participants de l'école Guyot ne sont pas encore choisis. Les Boîtes à Chansons ont été organisées à l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Claude, Sainte-Anne, à Saint-Pierre et à l'école Guyot.

Les récompenses ne sont pas encore déterminées, mais d'ores et déjà quatre commanditaires se sont engagés à fournir des prix.

Les juges du Festival Bach sont: Gerry et Ziz et Richard Simoens, tous membres du 100 Nons. De plus amples informations seront disponibles dans les jours à venir. Nous comptons sur votre participation nombreuse.

Béatrice Provencher
Directrice du 100 Nons

COURS DE DANSES POUR ADULTES
ORGANISÉS PAR
LES GAIS MANITOBAINS
EN COLLABORATION AVEC
LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

ATELIER-PRINTEMPS

Atelier provincial de danse
du 6 au 8 mai
Gimli, Manitoba

Nom: ______ Age: ______

Adresse: ______ Téléphone: ______

Choisir un Atelier de chaque bloc:

Block I: Gigue acadienne ______
DANSE POUR ENFANTS (cours destiné surtout aux professeurs de la 1ière à la 6e année) ______

Block II: Danse acadienne et québecoise ______
L'art de "caller" ______

Coût de l'Atelier ($25.00) ci-joint: oui ______ non ______
Chèque payable à LES GAIS MANITOBAINS

Envoyez au bureau de **Les Gais Manitobains** avant le 29 avril 1977.
ENSEMBLE FOLKLORIQUE
340, boulevard Provencher, St-Boniface (Manitoba), R2H 0G7

LES INTRÉPIDES EN CONCERT

La chorale des Intrépides donnera un concert avec un orchestre symphonique dimanche le 24 avril en la Cathédrale de Saint-Boniface. Ce sera l'occasion d'une première, "La Basilique de Saint-Boniface", une cantate de Marcien Ferland. Billets en vente au guichet du C.C.F.M. et chez Huot. Citoyens de l'âge d'or et étudiants: $3.00, pour les autres, $4.50.

Avis Public

Ottawa, le 31 mars 1977.

TÉLÉVISION MULTILINGUE ET INVITATION À PRÉSENTER DES DEMANDES DE LICENCES DE SERVICES DE TÉLÉVISION POUR LA RÉGION DE TORONTO

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 28 mars 1977 un avis public invitant le public à présenter des commentaires sur la télévision multilingue ainsi que des demandes de licences de services de télévision pour la région de Toronto.

Le Conseil a l'intention d'étudier les opinions de toutes les parties intéressées par les questions soulevées dans l'avis public ainsi que toute autre question connexe, lors d'une audience publique qui débutera le 20 septembre 1977 à Toronto et il souhaite qu'on lui fasse part de tout commentaire pertinent avant le 1 juin 1977. Le Conseil est également prêt à recevoir avant cette date des demandes en vue de l'exploitation de services de télévision multilingue pour la région de Toronto. Ces demandes seront examinées par le Conseil lors de l'audience publique mentionnée ci-dessus.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



CONCERT NANA MOUSKOURI

Soirée d'ouverture jeudi le 12 mai à la Salle des Concerts, sous les auspices de la communauté grecque au profit de l'église Saint-Demetrios.

***

Billets en vente à l'église Saint-Demetrios. 2255, avenue Grant, entre 2h et 5h p.m., au téléphone, 889-8723

et

au Restaurant Kelekis, 1100, rue Main, au téléphone, 582-1786.

***

Le prix des billets est $50 et cela comprend une invitation à la réception qui suivra le concert. Il y a aussi des billets à $15 et $10. Reçus pour déductions d'impôts.

Explorations: un programme du **Conseil des Arts du Canada**

Si vous avez en tête un projet intéressant dans les domaines suivants et possédez des aptitudes pour le mener à bien, le programme Explorations pourrait vous aider à le financer:

- **recherche de nouvelles formes d'expression et de participation artistiques;**
- **étude de choses et d'événements du passé ayant une incidence particulière sur la culture canadienne;**
- **expression de points de vue ou de faits nouveaux sur la réalité sociale, et initiatives inédites de sensibilisation culturelle.**

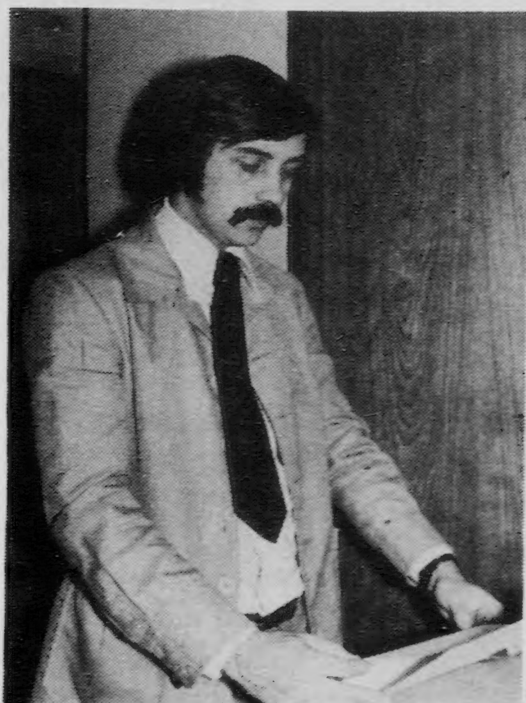
Ce programme est accessible à tout citoyen, groupe ou organisme canadien (ainsi qu'aux immigrants résidant au Canada depuis trois ans). Dates limites: 1er juin et 1er décembre. Pour une brochure explicative et une formule de demande, prière d'écrire à l'adresse ci-dessous, en décrivant brièvement votre projet: Explorations, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8

Journalistes qui feront une description et un bilan des différents ateliers



LOUISE CLOUTIER

JEAN MÉNARD



MICHEL BOUCHER



JACQUES MOLICARD





JEAN HÉBERT

Assemblée annuelle de la SFM dimanche 17 avril

CKSB sera à l'Assemblée annuelle de la SFM! Sous la direction du réalisateur Georges Paquin, notre équipe transmettra en direct, le discours du Président, le Docteur Gérard Archambault, à compter de 13h05. Nous vous présenterons des reportages sur les délibérations en cours à 14h55 et entre la 2e et 3e période de la partie de hockey diffusée ce jour-là. Enfin, à compter de 10h, nous vous offrirons une analyse des activités de la journée avec des commentateurs invités. •

Les Métis au Manitoba

Le vendredi 15 avril, l'émission ***Le pont des arts****, à 22h, à CKSB, sera consacrée aux Métis du Manitoba. Jeannette Fraser est allée dans la région d'entre les lacs s'entretenir avec les habitants de la région. Au cours de l'émission, on entendra entre autres, Jim Lavallée, pêcheur; Linda Lavallée, facteur; Paul-Emile Carrière, directeur de l'école de Saint-Laurent; Emile Chaboyer, ancien participant au Ranch 1250; Emile Pelletier, historien; ainsi que Ken Desjarlais, éleveur et aviseur auprès de la Fédération Métisse du Manitoba. Tout au cours de l'émission, on entendra la musique populaire enregistrée chez les Métis du Manitoba, et on apprendra à mieux connaître leur mode de vie, et leur façon de voir leur situation économique et culturelle. L'émission a été réalisée par Gabriel Dubé.*

CKSB: PARTOUT, POUR VOUS!

Depuis quelques années, le Plan accéléré de rayonnement de Radio-Canada a permis l'installation de réémetteurs de notre station principale, pour que nous puissions rejoindre nos auditeurs éloignés. A l'inauguration de ces stations réémettrices, on leur avait donné des lettres d'appel individuelles. Pour simplifier les choses, ces stations seront désormais identifiées comme CKSB. En guise de rappel, et pour que vous puissiez retrouver facilement CKSB à votre cadran radiophonique quand vous ferez des randonnées dans le nord de la province cet été, nous vous offrons ce tableau.

Sainte-Rose-du-Lac	*CKSB 1*	*860 KHz*
Saint-Lazare	*CKSB 2*	*860 KHz*
Le Pas	*CKSB 3 FM*	*93,7 MHz*
Flin Flon	*CKSB 4 FM*	*99,9 MHz*
Thompson	*CKSB 5 FM*	*99,9 MHz*

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI
16 avril

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
17:00 GENIES EN HERBE
PRECIEUX-SANG vs
PETIT SEMINAIRE
17:30 TELEJOURNAL
17:35 PARTOUT
18:00 TELE SELECTION
"MADIGAN: ENQUETE A
HARLEM"
19:30 AVEC LE TEMPS
20:00 SOIREE DU HOCKEY
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA

Roméo et Juliette. Ballet réalisé par Paul Czinner, avec Margot Fonteyn, Rudolf Nureyev, David Blair et Julia Farron. Musique de Prokofiev. A Vérone, au XIIe siècle, le fils des Montaigu, Roméo, aime la fille des Capulet, Juliette. Mais les familles sont ennemies (Brit. 66).

DIMANCHE
17 avril

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 SECOND REGARD
"L'EGLISE EN FRANCE"
14:00 UNIVERS DES SPORTS
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 CONGRES DE LA S.F.M.
en direct du Centre des Congrès de Winnipeg
18:00 DECLIC
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
"JEAN LAPOINTE, FACE A
FACE B"
20:00 SOIREE DU HOCKEY
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 15 ANS PLUS TARD
23:30 CINE-CLUB

Cocorico Monsieur Poulet. Comédie réalisée par Jean Rouch, avec Damoure Zika et Lam Dia. Deux hommes traversent des fleuves dans une très vieille voiture. Ils reviendront à Niamey après avoir surmonté toutes les épreuves (Fr.-Niger 75).

LUNDI
18 avril

9:25 THE SUNRUNNERS
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"HONORE DE MARSEILLE"
avec Fernandel
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
21:00 TELE-SELECTION

Un appel dans la nuit. Film réalisé par Jerry Jameson, avec Robert Reed, Arlene Golonka et Sylvia Sidney. Un homme sérieux, qui a réussi, sent pourtant qu'il perd pied. Il commet des actes qui normalement répugnent à sa nature. Il va consulter un psychiatre, à qui il cache une activité pour le moins étrange (USA 75).

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Le Dernier Rempart». Yan et Barbara envoyés à Surville, pour éclaircir l'inexplicable comportement optimiste de ses habitants, partagent bientôt leur euphorie.

24:05 CINEMA

Les Clowns. Film réalisé et interprété par Federico Fellini, avec Pierre Etaix et Annie Fratellini. Le cirque est un monde merveilleux et Fellini jette sur ce mythe de l'enfance un oeil tendre propre à émouvoir les plus désabusés (It. 70).

MARDI
19 avril

9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"LES VIEUX DE LA VIEILLE"
Comédie avec P. Fresnay et J. Gabin
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 SOIREE DU HOCKEY
21:30 MONDE DE DISNEY
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES

Invité: M. Claude Sumner, s.j., professeur et directeur du département de philosophie de l'Université d'Addis-Abéba. Ce Canadien, originaire de Saskatoon, vit depuis 1953 en Ethiopie. Il est un des rares spécialistes mondialement reconnus de la philosophie éthiopienne. Thème: «La Pensée éthiopienne à l'avant-garde de la pensée occidentale». Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

Jean-Louis Gagnon se raconte (3e de 4). «Un journaliste et la langue». Real.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA

Une certaine rencontre. Comédie réalisée par Robert Mulligan, avec Nathalie Wood, Steve McQueen et Herschel Bernardi. Un musicien apprend d'une jeune vendeuse qu'elle attend un enfant de lui. Elle lui demande de l'aider à se faire avorter (USA 63).

MERCREDI
20 avril

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
20:00 GRAND-PAPA
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS

De Sherbrooke. Initiation aux sports de plein air: voile, escalade, canoë-camping, parachutisme, ski nautique, plongée sous-marine. Animatrice: Claudette Hallée. Recherches: Lise Bruneau et Daniel Lettre. Réal.: Claude Colbert

24:00 CINEMA•

Le Rideau cramoisi. Drame réalisé par Alexandre Astruc, avec Anouk Aimée, Jean-Claude Pascal et Jim Gérald. Un sous-lieutenant des hussards, hébergé chez un vieux couple, fait la connaissance de la fille de ses hôtes, en tombe amoureux et après lui avoir fait une cour assidue en fait sa maitresse. Une nuit, le drame survient... (Fr. 53).

24:05 BRIGADE SPECIALE

JEUDI
21 avril

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 MOHICANS DE PARIS
17:30 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS

La Valise. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Michel Constantin, Mireille Darc et Jean-Pierre Marielle. Un agent secret israélien se réfugie à l'ambassade de France en Libye. L'attaché militaire charge un agent français d'assurer le passage en France de l'agent secret, dissimulé dans une malle. L'agent français tombe amoureux d'une jeune femme dont l'agent israélien est épris. L'avion dans lequel a pris place le couple avec la malle est détourné par un commando arabe et forcé d'atterrir dans le désert (Fr. 73).

21:30 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 2e: «Les Famines». L'histoire des grandes famines, du début de l'humanité à nos jours. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22:00 VEDETTES EN DIRECT
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
22:05 MESDAMES ET MESSIEURS...

Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24:05 BRIGADE SPECIALE

Série policière réalisée par David Wickes, avec George Sewell, Colette O'Neil et Paul Shelley. «Au-delà des murs». Une tentative d'évasion est organisée lors du transfert de deux prisonniers: un espion et un voleur de banque. Lequel des deux voulait-on libérer?

VENDREDI
22 avril

9:30 100 TOURS DE CENTOURS
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 POLY EN TUNISIE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE "BATAILLE DE FRANCE"
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 POUR ET CONTRE
20:30 MARCUS WELBY
21:30 A COMMUNIQUER
22:00 SCIENCE-REALITES
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA

La Cage. Drame réalisé par Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Ingrid Thulin et William Sabatier. La femme divorcée d'un industriel attire son ex-mari chez elle et le séquestre dans une cage aménagée au sous-sol. Elle tente de savoir pourquoi il l'a quittée (Fr. 75).

24:30 CINE-NUIT



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 16 AU 22 AVRIL



AVIS AUX MEMBRES DU C.J.P.



Amendements à la constitution du
Conseil Jeunesse Provincial
présentés à
l'assemblée annuelle du 17 avril 1977

ARTICLE II — BUTS

Les buts du C.J.P. seront de:

1) Sensibiliser les jeunes à leur identité franco-manitobaine;

2) Promouvoir le regroupement et le développement des jeunes Franco-Manitobains au point de vue politique, éducatif, culturel, récréatif et économique.

ARTICLE VI — ASSOCIATIONS-MEMBRES

1) Tout groupe, comité, ou organisme composé de jeunes franco-manitobains oeuvrant dans le même sens que le C.J.P. et ayant un objectif commun, peut devenir association-membre.

2) Chaque association aura droit à deux voix au Conseil Provincial.

ARTICLES VII — CONSEIL PROVINCIAL

Seront membres du Conseil Provincial:

2) Les représentants nommés conformément à l'Article VI-2

3) Toute personne nommée par le Conseil Exécutif.

ARTICLE VIII — COMITE EXÉCUTIF

A. BUT

Dans les cadres des politiques établies par l'assemblée générale, et du plan d'action établi par le conseil provincial, le comité exécutif planifiera et coordonnera les activités au niveau provincial, et il verra au bon fonctionnement de l'organisme.

B. MEMBRES

7) Le (la) président(e) du C.J.T.U.

C. RÔLES ET POUVOIRS DU COMITÉ EXÉCUTIF

2) Nommer des membres au conseil provincial;

3) Préparer les réunions du conseil provincial;

4) Le conseil provincial se fixera, selon les besoins, des règlements concernant la conduite de ses réunions,...

D. RÔLES DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

6) Président du C.J.T.U.

a) Sera le porte-parole du C.J.T.U. auprès du comité exécutif;

b) Assumera le rôle de conseiller.

ARTICLE IX — ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le comité exécutif devra convoquer ses membres à une assemblée générale, une fois l'an, à la date fixée par le comité exécutif.

L'ordre du jour devra inclure:
1) un rapport d'activités de l'organisation depuis la dernière assemblée annuelle;

2) un rapport financier;

3) les amendements de la constitution;

4) l'élection des officiers.

A cette assemblée, les membres détermineront l'orientation générale de l'organisation pour l'année à venir.

JEUNES GENS, SEREZ-VOUS REPRÉSENTÉS

À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE?

DIMANCHE À 17H
CBWFT PRESENTE

LE CONGRÈS DE LA SFM

Le Congrès de la SFM. . . c'est primordial. . . il n'est pas besoin de le souligner. Conscient de l'importance de son rôle dans la communauté Franco-Manitobaine, le poste CBWFT monopolisera, dimanche à 17h, une bonne partie de ses effectifs pour diffuser, en direct du Centre des Congrès, LE CONGRÈS DE LA SFM.



Animation **PIERRE D'AUTEUIL**



Interviews
MAURICE AUGER

CLAUDE BOUX
Recherche





Réalisation



MARTIN CLOUTIER



Analyse
du Congrès par:

ROGER COLLET
[non photographié]

Culture et information

Second regard
dimanche 17, 17 h 00

Culture et information

Rencontres
mardi 19, 23 h 05

Culture et information

Terre et moissons
jeudi 21, 21 h 30

L'Eglise de France; baptêmes d'adultes

Deux sujets seront à l'affiche de **Second regard,** le dimanche 17 avril à 17 heures. L'émission s'ouvrira sur *l'Eglise de France,* avec la participation de Mgr François Marty, archevêque de Paris et ancien président de la Conférence française des évêques; Pierre Debré, écrivain et directeur du mouvement «Les Silencieux de l'Eglise», et Michel de Saint-Pierre, écrivain et fondateur du mouvement «Credo». Ces deux écrivains sont à la tête de mouvements qui regroupent des personnes qui ne sont plus en harmonie avec les décisions et positions de l'Eglise de France. Quant à Mgr Marty, c'est un religieux réputé pour sa grande bonté et la tempérance de ses jugements. Recherche et entrevues: Yves Blouin.

Baptêmes d'adultes rapporte l'expérience de onze candidats de 21 à 50 ans qui ont été préparés par le Catéchuménat des adultes du diocèse de Montréal à recevoir le 9 avril, durant la Vigile pascale, les trois sacrements d'initiation chrétienne que sont le baptême, la confirmation et l'eucharistie. On tente ainsi de resituer ces sacrements dans leur véritable célébration qui est la veillée pascale, considérée comme la source et l'aboutissement de la vie de l'Eglise et des sacrements qui font cette Eglise.

On suivra ces cathécumènes d'abord dans leur première démarche, soit lors de l'appel décisif célébré le 19 mars dernier, à la paroisse des Saints-Anges de Lachine; puis, dans leur seconde démarche, lors de la cérémonie du 3 avril dernier durant laquelle on fit la tradition du *Notre Père* et du *Symbole des apôtres* et on procéda au rite de l'Ephphata (ouvre-toi), pour recevoir, finalement, les sacrements d'initiation en l'église Saint-Alphonse de Montréal durant la nuit pascale. Recherche et interview: Gilles-Claude Thériault.

Animateur: Jacques Houde; réalisation: Lucien Létourneau.

Claude Sumner et la philosophie éthiopienne

Claude Sumner, directeur du département de philosophie et professeur à l'Université d'Addis-Abéba, sera l'invité de **Rencontres,** le mardi 19 avril à 23 h 05, à la télévision de Radio-Canada. Il a choisi pour sujet: *la Pensée éthiopienne à l'avant-garde de la pensée occidentale.*

Ce Canadien, originaire de Saskatoon en Saskatchewan, a fait ses études au Manitoba avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus à Montréal, où il a reçu sa formation. En 1953, il partait pour l'Ethiopie où il vit toujours, un pays qui l'a vite séduit et dont il est littéralement amoureux. «C'est un monde mystérieux, dit-il, un monde qui se laisse pénétrer progressivement. Plus je veux le connaître, plus je me rends compte que je n'en sais pas grand-chose». Et pourtant, le père Sumner est devenu un des rares spécialistes mondialement reconnus de la philosophie éthiopienne. A part le français, qu'il parle excellemment, ce jésuite est très à l'aise dans l'une des langues anciennes et dans la langue moderne de ce pays. Selon lui, l'Ethiopie a une philosophie autochtone qui ne doit rien aux influences étrangères, et une autre, bien que personnelle, d'influence arabe.

Interviewer: Marcel Brisebois; réalisateur: Raymond Beaugrand-Champagne.

J. D.

Claude Sumner



L'histoire des grandes famines de l'humanité

Du paléolithique au XIXe siècle, les famines, dont on parle peu, ont fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Ce n'est qu'au XXe siècle, en effet, qu'une partie de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord se libère de cette calamité. Et c'est justement de l'éternelle faim du monde qu'il sera question au cours de la deuxième émission de la série **Terre et moissons,** qui sera présentée à la télévision de Radio-Canada le jeudi 21 avril à 21 h 30. **Il est toutefois à noter qu'en cas de diffusion du hockey, cette émission passerait le samedi 23 avril à 22 heures.**

Vivante illustration de l'homme à la recherche de son alimentation, ce documentaire rappellera les grandes famines de l'histoire. Le Moyen Age, par exemple, vit une minorité de nobles se tuer à trop manger tandis que la masse, tout autour, subissait des disettes endémiques. En 1870, dans les seules villes indiennes de Bombay, Madras et Mysore, plus de cinq millions de personnes mouraient de faim. Et que dire des plaies d'Egypte, des famines de Chine dont une seule fit dix millions de morts?

Ces disettes chroniques qui sont aussi reliées à l'histoire de l'agriculture (cueillette, agriculture archaïque, mécanisation, fertilisation, etc.) ne sont malheureusement pas que des souvenirs du passé. Rappelons-nous les récentes famines du Sahel (100,000 victimes), de l'Ethiopie, du Bengla-Desh. Dans ces cas, qui nous touchent de près, il ne faut pas s'abstenir de dire que la compassion de l'Occident se manifesta avec beaucoup de retard...

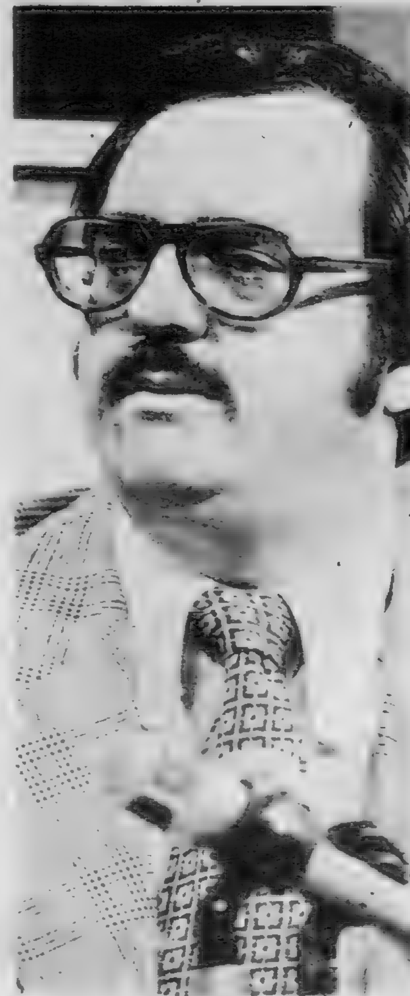
Au début des années 70, le monde se laissa aller à un certain optimisme, encouragé qu'il était par les abondantes réserves alimentaires de l'Amérique et l'auto-suffisance de l'Inde qui venait de réussir sa Révolution verte. Mais, en 1972, c'est la crise! Mauvaises récoltes en Russie et en Inde et achat massif de blé par l'URSS. Disparition des réserves. L'humanité apprend à ses dépens que la découverte de certains secrets agricoles est insuffisante pour remplir à jamais les greniers du monde.

On estime qu'il y a actuellement entre 400 millions et un milliard 500 millions de personnes à travers les cinq continents qui sont mal nourries.

Lors de cette deuxième émission de la série **Terre et moissons,** nous entendrons, entre autres témoignages, ceux d'Alfred Sauvy, Michel Cépède, René Dumont et Joseph Klatzmann.

Textes et commentaires: Gustave Larocque. Caméraman: Uwe Koneman. Narrateur: Yvon Leblanc. Réalisateur: Jean-Guy Landry.

Gustave Larocque



ATELIER-PRINTEMPS

Venez danser avec Les Gais Manitobains les 6, 7 et 8 mai 77 au Centre Récréatif de Gimli, Manitoba. L'autobus partira vendredi soir à 6h30 du Centre Culturel Franco-Manitobain et vous ramènera dimanche après-midi vers 4h00. Entre ces heures, on promet de vous faire danser, de vous nourrir, de vous loger... et tout cela pour le coût minime de $25.00

L'invitation s'adresse bien entendu aux anciens folkloristes et surtout à tous ceux voulant le devenir.

Atelier-Printemps, organisé par les Gais Manitobains en collaboration avec le Collège de Saint-Boniface, est un atelier provincial de danse folklorique et récréative. Une série de cours sont offerts aux adultes voulant soit une fin de semaine de détente amicale, soit de nouvelles connaissances dans le domaine folklorique, soit une formation dans l'enseignement de la danse aux petits, soit un apprentissage dans l'art de "caller".

En plus des ateliers en commun (destiné à tous les participants dans le but de leur donner une connaissance générale du folklore) un choix de 2 sur 4 cours vous sera offert.

Les formules d'inscriptions sont disponibles au bureau de Les Gais Manitobains, 340, boulevard Provencher (233-8972). Le choix de cours peut se faire à l'atelier même, mais vous devez signaler votre intention d'y être avant le 29 avril 77.

(COMMUNIQUÉ)

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Airport Development, Chesterfield Inlet, N.W.T.", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 19 MAI 1977.

L'endroit se trouve à approximativement 340 milles par air au nord de Churchill, Manitoba et 1000 milles par air au nord de Winnipeg, Manitoba.

Les entreprises qui ont l'expérience de la gérance de la construction de grands projets sont invitées à participer.

La soumission devra comporter une estimation de l'entrepreneur du coût d'exécution selon les plans et devis fournis avec les formules et documents relatifs à la soumission ("target price"), plus un montant fixe (fixed fee") pour la gérance. D'autres détails sont inclus dans les documents du contrat de même qu'une liste de l'équipement lourd fourni par Transport Canada.

Une séance d'information (briefing") aura lieu VENDREDI le 6 MAI 1977 à 1:30 P.M. HEURE DE WINNIPEG dans la "Construction Main Board Room", 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, où il sera répondu aux questions relatives à cette soumission.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

"AVEC ET SANS DÉTOURS"

ou le Manitoba vu par les jeunes franco-manitobains en 1977

Environ 35 personnes préparent depuis deux mois maintenant un spectacle "manitobain". Manitobain dans tous les sens du terme, puisqu'il a été écrit, composé et conçu au MANITOBA.

Après **JE M'EN VAIS A REGINA, JOHN'S LUNCH**, après **MON PAYS, LA GROSSE NOCE**, et **FORT LA PITOUNE**, vous direz encore un spectacle folklorique ou politique. Pas du tout!

Les auteurs sont connus comme Gérard Jean, ou Gilberte Bohémier, ou moins connus comme **Mark Kolt** ou **Jacqueline Blay**. Leurs chansons mises ensemble forment un tout, dont la première partie est surtout axée sur le rire, la comédie. Les chanteurs **Normand Lemoing, Madeleine Vrignon, Annetta de Rocquigny, Madeleine Lépine, Charles La Flèche**, et **Gilberte Bohémier** parlent de leurs problèmes d'adolescents tout en riant, ce qui est la meilleure façon de ne pas les prendre trop au sérieux. Leur bonne humeur communicative vous fera rire, aux larmes quelquefois.

La deuxième partie se veut plus sérieuse, teintée d'un peu de politique. La plaine de l'Ouest, le Manitoba est chanté et dansé comme les jeunes l'ont vu et comme ils le voient en 1977. **François Coquereau**, comédien bien connu du **Cercle Molière** sait diriger et mettre en scène tout ce monde là avec bonne humeur mais aussi avec rigueur. A la musique, **Mark Kolt** assure avec autorité et talent la direction musicale.

AVEC ET SANS DÉTOURS un spectacle original, nouveau dans sa conception et sa réalisation vous présentera une nouvelle facette du MANITOBA.

POÈMES DEMANDÉS

La **National Society of Published Poets** prépare en ce moment un livre de poèmes. Si vous avez écrit un poème que vous aimeriez soumettre à notre société pour publication possible, adressez-nous votre poème ainsi qu'une enveloppe à votre nom, dûment affranchie.

NATIONAL SOCIETY
OF PUBLISHED POETS, INC.
P.O. Box 1976
Riverview, Florida, U.S.A. 33569

COURS DE FRANÇAIS

Diplômé universitaire français donne cours de français (conversation ou grammaire) s'adresser au journal (247-4823) et demander le numéro 5004.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CECIL JOSEPH LABOSSIERE, du Village de Somerset, au Manitoba, cultivateur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 15 mai 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6ième jour du mois de mars, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

La Page de Bicolo ...



Je viens d'installer une maison pour les oiseaux. Ils ont l'air contents, tu ne trouves pas? Bicolo

CONCOURS DU PRINTEMPS

Pour les grands:

Dis-moi ce que tu aimerais faire quand tu seras grand!

Tu m'écris environ une page en me disant ce que tu feras et pourquoi.

Des beaux prix iront à ceux qui m'écriront l'histoire la plus intéressante.

Envoie ta participation avant le **5 mai** 1977.

Nom...

Adresse:..

....

Age:...... Nom......

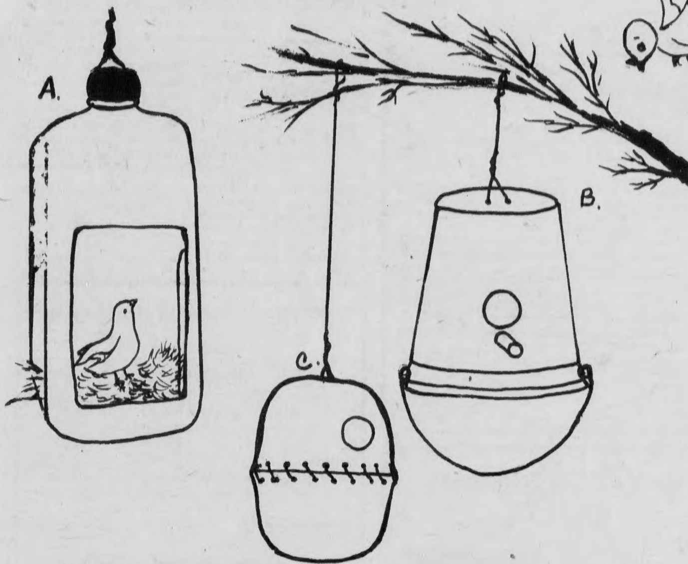
à Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba

Pour les petits: Les Pots de Fleurs

Complète ce dessin. Découpe les fleurs. Colle-les au bon endroit. Mais ATTENTION! La fleur doit correspondre correctement aux feuilles! Dessine une tige et colore ton dessin. Remplis le coupon ci-dessus et envoie-le avant le **5 mai.**



LE PRINTEMPS



BRICOLAGE (OU BICOLAGE!) MAISONS D'OISEAUX

Aimerais-tu fabriquer des petites maisons pour les oiseaux? Voici une suggestion facile.

Tu te sers de récipients en plastique.

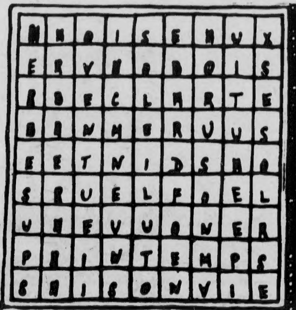
Tout d'abord tu dois savoir que chaque sorte d'oiseaux a besoin d'une maison spéciale. Alors tu peux en faire une variété et attirer plusieurs espèces d'oiseaux.

A) Le rouge-gorge préfère une maison ouverte du genre de "A". Tu peux la faire avec une bouteille de un gallon (javellisant ou autre).
Découpe une ouverture en avant et sur les côtés en prenant soin de garder les coins intacts.
Ajoute un fil de fer (bout de broche) autour du cou de la bouteille et suspends-la dans l'arbre. Tu peux même la peinturer si tu le désires.

B) Pour faire la maison "B" prends un récipient en plastique de crème glacée de un gallon.
Tu perces un trou d'environ 1½ pouce de diamètre. Tu fais un petit perchoir avec un morceau de bois rond, une cheville, environ 2½ pouces de long.
Tu fais tenir la cheville en y clouant une broquette (petit clou à grosse tête) à l'intérieur du récipient. Tu la mets à l'envers et tu perces 2 petits trous dans le toit (qui est le fond du récipient) et tu y insères un fil de fer pour l'accrocher à l'arbre. A l'automne ce sera facile de la nettoyer en enlevant tout simplement le plancher!

C) Tu peux faire aussi une maison avec des récipients de margarine. Tu en prends deux de la même grosseur et tu les attaches ensemble avec une corde de nylon ou de plastique comme le dessin "C".
Perce un trou de 1½ pouce et la fauvette viendra sûrement y faire son nid.
Amuse-toi bien à "construire" tes maisons... et tes amis ailés t'en seront bien reconnaissants.

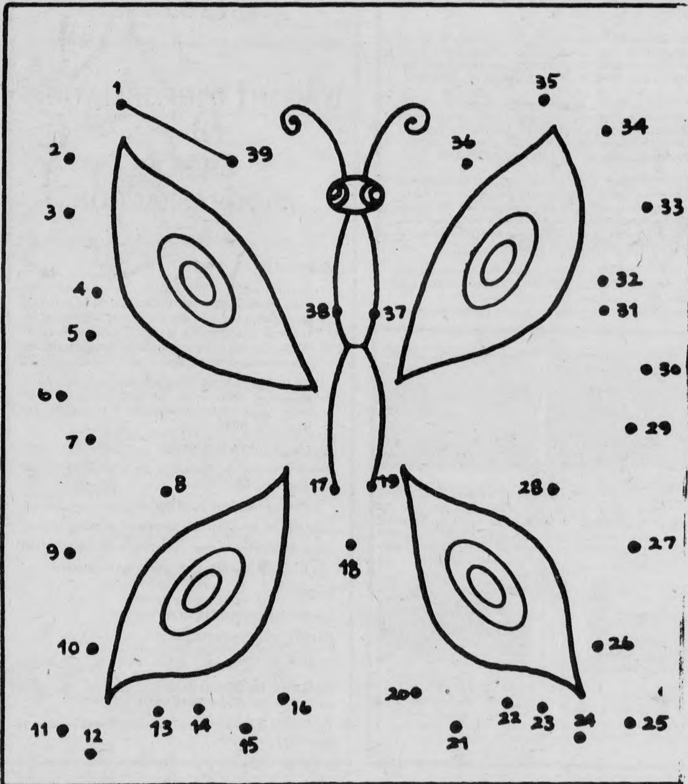
Mot Mystère sur Le Printemps.



oiseaux	sol	eau
soleil	renouveau	fleurs
clarté	herbe	saison
printemps	vent	bois
nids	arbre	vie



En joignant les points de 1 à 39 tu compléteras ce beau papillon.



MEMBRE GAGNANT
No 949 — Lilianne Banville, 9 ans
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

3972 Roxanne Beaudette, Saint-Jean-Baptiste
3973 Doris Gamache, Laurier
3974 Nicole Gamache, Laurier
3975 Brenda Guillas, Sainte-Rose-du-Lac
3976 Daniel Guiboche, Saint-Laurent
3977 Paul McCarthy, Saint-Boniface
3978 Daniel Pittet, Saint-Boniface
3979 Micheline Pittet, Saint-Boniface
3980 Patrick Dupuis, La Broquerie
3981 Angela Desjarlais, Saint-Laurent
3982 Alain Veilleux, Portage-La-Prairie
3983 Carole Veilleux, Portage-La-Prairie
3984 Julie Bourgouin, Richer
3985 Natalie Druwé, Parc Windsor
3986 Denis Lebrun, Sainte-Anne
3987 Gaétan Ruest, Sainte-Anne
3988 Gaylaine Ruest, Sainte-Anne
3989 Jean-Marc Ruest, Sainte-Anne
3990 Réjean Gosselin, La Rochelle
3991 Norman Gosselin, La Rochelle
3992 Donald Lemoine, Lorette
3993 Robert Poirier, Saint-Boniface
3994 Rhéal Lesage, N.-Dame-de-Lourdes
3995 Gaétan Morin, Ville Belair, Québec
3996 Daniel DeMaré, Somerset
3997 Patricia Sabourin, Saint-Jean-Baptiste
3998 Gérald Beaulieu, Saint-Norbert

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ **Grade:** ________

SAINT-PIERRE-JOLYS

25e ANNIVERSAIRE DE SACERDOCE

Les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys invitent les parents et amis de l'abbé Lionel Bouvier à se joindre à eux pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de vie sacerdotale de leur curé. Dimanche le 17 avril, la messe aura lieu à 4 heures et sera suivie d'une réception au centre récréatif. Tous, jeunes et moins jeunes, sont invités à venir rencontrer et féliciter leur curé. Entrée libre.□



H & R BLOCK a 17 raisons qui devraient vous inciter à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 14.

Les gens de H & R BLOCK sont humains et quelques rares fois, ils commettent une erreur. Par contre si cette erreur vous occasionne un surplus d'impôt à payer, vous ne payez que l'impôt. H & R BLOCK paie tout intérêt et pénalité.

Ils se portent garants de leur travail.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

BUREAU À SAINT-BONIFACE
159, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4028

Ouvert du lundi au vendredi de 9h a.m. à 9h p.m.
Le samedi, de 9h a.m. à 5h p.m.
Venez nous voir dès maintenant.
Pas de rendez-vous nécessaire.

Lettres (suite)

la participation de l'Ecole, et le seul moyen à mon avis est l'Ecole française où l'on peut créer une ambiance française, car dans notre environnement anglophone nos enfants ont beaucoup de difficulté à retenir leur langue et leur culture.

Je crois qu'il est temps que tout francophone qui croit au fait français au Manitoba, doit se prononcer et c'est pour cela que j'ai laissé mon nom en nomination au poste de conseiller à la S.F.M. Si je suis élue, je ne sais pas si je serai à la hauteur de la tâche, mais je peux vous assurer que j'y mettrai tous mes efforts et mes convictions à travailler pour l'épanouissement de notre langue et de notre culture françaises au Manitoba.

Constance Bradet

■

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8239 - **Commis de bureau** - Salaire à négocier. Dactylo 40 à 45 mots-minute. Doit fournir sa propre voiture. Emploi à mi-temps, les après-midi seulement. Fonctions telles que requises.
8233 - **Chauffeur de camion.** $200.00 par semaine. Six mois d'expérience minimum. Permis de conduire 1ère classe. Livraison dans la ville.
8240 - **Conducteur de niveleuse.** Salaire à négocier. Expérience requise. On doit conduire une niveleuse 12 ou 14 E dans la construction de voies publiques.
8242 - **Régleur conducteur de machines outils.** Salaire: $6.80 de l'heure. Doit être certifié au Manitoba et au niveau de compagnon. On demande un résumé.
8241 - **Commis boucher.** Salaire: $4.00 de l'heure. Emploi permanent. Expérience requise. Jours de congé les lundis et mardis.

Sainte-Anne

Une soirée aura lieu à la Villa Youville, le 21 avril, en remerciement aux Parents adoptifs (Foster Parents) de la région de Sainte-Anne. Le docteur Roy Tavener, conseiller médical en chef de la Province, adressera la parole. C'est à 7h30 p.m. Tous sont les bienvenus.□

McKAGUE SIGMAR REALTY

256-4356
LÉO GROUETTE
257-2363

Agent exclusif pour St-Boniface, St-Vital, Parc Windsor et Southdale

□

L'ÉCOLE SAINT-LAZARE

(SAINT-LAZARE)

DEMANDE

UN(E) SECRÉTAIRE-BIBLIOTHÉCAIRE À PLEIN TEMPS

TRAVAIL:

½ - temps secrétaire à l'administration de l'école;
½ - temps bibliothécaire à l'école.

QUALIFICATIONS:

La personne devra:

1) être bilingue, c'est-à-dire avoir une très bonne connaissance des deux langues officielles.
2) être compétente dans le domaine du travail de bureau en général.
3) avoir une certaine connaissance du travail de bibliothèque ou être consentante d'apprendre à faire ce travail.

SALAIRE:

Selon l'échelle de salaire de la division scolaire Birdtail River School Division no 38.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er mai 1977

Pour toutes personnes intéressées, s'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi à Pierre Beaudoin, directeur, Ecole Saint-Lazare, Saint-Lazare, Manitoba R0M 1Y0.

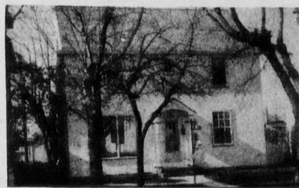
EST-CE QUE ÇA VOUS INTÉRESSE UNE CARRIÈRE DANS L'IMMEUBLE?

Nous offrons de bonnes commissions, une ambiance de fraternité et un entraînement soigneux.
Si vous possédez un permis actuellement
ou
Si vous pensez. . .

Adressez-vous à Mme Danis

Tél.: Bur. 257-2570
Rés. 253-2102

DANIS REALTY LTD.
125, chemin Sainte-Anne



ST-BONIFACE - Grande maison de famille donnant "beaucoup de place". Il y a une chambre pour tout le monde! Peut aussi être louée comme duplex - Garage - Lot de 50 pieds - Appelez Yvette Pelletier, rés. 247-2372 ou bur. 257-2570.

DANIS REALTY

125, chemin Sainte-Anne

ST-VITAL - Joli bungalow de 2 ch. à coucher sur un beau lot de coin. On demande $27,900. S.V.P. appelez Yvette Pelletier rés. 247-2372 ou bur. 257-2570.

RUE HARROWBY - Tout près de l'école et Centre de récréation - Maison de 2 ou 3 ch. à coucher - Tapis mur à mur - garage - Taxes $340.00 seulement. - Appelez Mme Danis, rés. 253-2102 ou bur. 257-2570 ou Ada Guenette, rés. 247-5903.

PARC WINDSOR - La véritable maison de vos rêves sur le chemin Elizabeth - Pas beaucoup d'herbe à couper mais toutes les commodités du patio, et plaque en ciment pour stationner 3 voitures - 3 chambres à coucher - On demande $38,500 - Appelez Belva Smith, rés. 257-5146 ou bur. 257-2570.

NON LOIN DE BURNS - N'aimeriez-vous pas demeurer près de votre travail? Sur la Theo. Nuytten, j'ai un bien joli duplex (côte à côte) avec grande cour. Une aubaine à $48,700. Imaginez-vous un beau logis comme celui-là pour $24,350 chacun. ÇA VAUT LA PEINE D'ETRE VU - Appelez Myrna Hill (anglaise), rés. 257-1695 ou bur. 257-2570.

ST-VITAL - Maison de $45,900 très moderne - dans le Meadowood - Lot bien paysagé, etc., etc. - Veuillez appeler Ada Guénette, rés. 247-5903 ou Myrna Hill, rés. 257-1695.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

EST À LA RECHERCHE

D'UNE PERSONNE POUVANT CUMULER LES POSTES

D'AGENT D'INFORMATION

ET DE

CHEF DE PROGRAMMATION

POUR LE CCFM

FONCTIONS:

1) **Comme agent d'information, le / la candidat(e) choisi(e) devra voir à l'organisation de la publicité pour toutes les activités du Centre, maintenir un service d'information à la population franco-manitobaine, et faire la promotion du Centre et de ses programmes à l'extérieur.**
2) **En tant que chef de programmation, il/elle devra superviser l'équipe de programmation (animateurs, techniciens, et secrétaire à la programmation) et la diriger.**

QUALIFICATIONS REQUISES:

1) **Très bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine**
2) **Fort en relations publiques**
3) **Capable de diriger un personnel dynamique**
4) **Connaissances dans le domaine de l'information**
5) **Expérience préférable, mais non essentielle**

SALAIRE:

À négocier suivant les qualifications

ENTRÉE EN FONCTION:

Le 1er mai 1977

Signalez le 233-8972 et demandez que l'on vous fasse parvenir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI".

Toute mise en candidature devra être posée avant le 18 avril 1977.

M METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 247-2351
Nap., Bernice et Ron Gagnon - Rés.: 233-3510



BELLE MAISON $58,500
285 ENFIELD CRESCENT
1 3/4 étage, 4 chambres à coucher, cuisine moderne, lave-vaisselle encastré, cuisinière et four, salle à manger et air conditionné central. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au soubassement. 2 salles de bains. Garage et auto-port. Sur beau lot boisé.



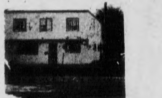
RUE KITSON
Maison, 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, chambre supplémentaire au soubassement, 2 salles de bains. En très bon état. Près des écoles.



Bâtiment pour commerce dans le Centre de St-Boniface. En très bon état. Angle Hamel et Des Meurons. Pourrait servir comme épicerie, place pizza ou pour autre chose.



RUE HÉBERT
Maison de 1½ étage en très bon état. 5 chambres à coucher, chambre supplémentaire au sous-sol. Peut servir comme maison de revenu avec 2 logis. Très beau lot.



RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39.000.



BELLE FERME à environ 1 heure de Winnipeg dans un très bon endroit. Bungalow d'environ 2 ans avec soubassement complet. Pour plus d'information appelez.



PARC WINDSOR
Bungalow très propre de 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains, garage. Propriétaire transféré.

à vendre

A VENDRE - Voiture "Ventura II" - 307 - Automatique. Nouveaux pneus, radio. Composer 233-5594.
2-731-JNO

A VENDRE - ÎLE-DES-CHÊNES - Lot 105 x 206 dans le village d'Ile-des-Chênes. Composer 1-878-2889.
2-722-3 C

À VENDRE - ST-NORBERT - Très belle propriété sur rivière. Bungalow, 3 chambres à coucher, foyer ouvert au salon, grande salle à manger. Garage attenant. Lot 68 x 200. Pelouse jusqu'à la rivière. Une rue des écoles. Composer 269-3256.
2-723-2 C

À VENDRE - Près école Taché. Maison de 3 chambres à coucher avec logis de 1 chambre à coucher. Nouvellement décorée. Garage. $37,800. Pas d'agent. Composer 247-3825 ou 233-3221.
2-724-JNO

VENTE DE DÉBARRAS - "Garage Sale" samedi et dimanche 16 et 17 avril de 10h a.m. à 5h p.m. Articles de maison, habits, livres, jouets, etc. 855 av. du Couvent, St-Norbert.
2-728-2C

A VENDRE - Maison-roulotte "EEE" 1972. 16 pieds, couche 6. En très bon état. Chaufferette au gaz, réfrigérateur, poêle, pneu de rechange et enjoliveur. Prix $2,800. Composer 1-883-2381 St-Adolphe.
2-730-JNO

À VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
2-729-JNO

À VENDRE — Lac St-Malo — Chalet de 990 pieds carrés sur lot à titre clair de 100' x 150'. Composer 883-2115 St-Adolphe.
1-714-2 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - St-Pierre, rue principale. Maison de 2 logis complètement privés. Beau grand lot. Composer 433-7489.
49-703-50 C

JEUNE FERMIER FRANCOPHONE, nationalité Suisse, désire rencontrer demoiselle ou divorcée en vue mariage. Enfants acceptés. Si possible personne parlant langues française et anglaise. S'adresser à: Boîte 726, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
7-726-2 C

ON DEMANDE UN RÉFRIGÉRATEUR pour organisation culturelle. S.V.P. téléphoner au Cercle Molière 233-8053.
1-721-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

à louer

A LOUER - 270 Horace, 1er étage. Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Composer 233-6605 ou, après 6 heures, 233-6927.
2-732-2 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - Enfield Crescent. Logis de 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bains privées. Stationnement gratuit. Libre le 1er mai. Composer 247-3190.
1-720-JNO

A LOUER - Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Complètement meublé. Pour demoiselle qui travaille seulement. Libre immédiatement. Composer 247-4271.
2-725-2 C

on demande

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE



Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés

Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés

portes et châssis

Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Assureurs

NEW YORK LIFE
VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

ELW
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS
Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

LA SFM NOUS INFORME

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Ma présence à l'assemblée annuelle de la S.F.M. démontrera la force de la communauté francophone.

La solution commence chez moi!

CHOISISSEZ VOTRE ATELIER

Aux quinze ateliers de l'Assemblée annuelle de la S.F.M., on traitera plus spécifiquement des sujets suivants:

1 - **Fédération provinciale des Comités de Parents**

Venez participer à la première réunion annuelle de la F.P.C.P. Venez élire le nouvel exécutif qui vous représentera pour l'année 1977-78. L'éducation française c'est la base... autonomie en matière d'éducation.

2 - **Comités culturels**

Le Manitoba français a-t-il besoin d'une meilleure coordination de ses services et de ses organismes culturels? La structure gouvernementale présente, ça suffit?

3 - **Chevaliers de Colomb**

Les conseils français ont l'occasion de se rencontrer et de discuter.

4 - **Ligue des Femmes catholiques**

Chrétienne à l'écoute... de qui, de quoi, pourquoi? Lien possible entre la francophonie et la communauté chrétienne.

5 - **Paroisses**

De la liturgie et des services auxiliaires en français... quand? pour qui? Un conseil de pastoral français, c'est pour quand?

6 - **Mouvement coopératif et Caisses populaires**

Avons-nous besoin d'un réseau d'information économique? Les coopératives coopèrent entre elles? Terres francophones pour les francophones? Caisses populaires... force économique des Francophones.

7 - **Conseil Jeunesse Provincial**

Rapport d'activités; rapport financiers; élections d'officiers; orientation pour l'année à venir.

8 - **L'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba**

Le rôle du commissaire francophone... problèmes... solutions.

9 - **Educateurs franco-manitobains**

Le professeur dans le débat de l'éducation française au Manitoba.

10 - **Mouvement scout**

Venez participer à une constitution de district et à un plan d'ensemble de formation.

11 - **Mouvement guide**

Un pas de plus...Pourquoi pas?

12 - **Age d'Or**

Une fédération - pour ou contre?
Des loisirs en français...est-ce possible?

13 - **Société Franco-Manitobaine**

Tout le monde parle d'autofinancement...parlons-en ensemble.

14 - **Société Historique de Saint-Boniface**

L'histoire indispensable pour l'avenir. La position et les attitudes que les Franco-manitobains devraient prendre face à la situation actuelle canadienne.

15 - **Club des Hommes d'Affaires**

Développement économique et civique de la communauté francophone et les hommes qui nous donnent du leadership dans le monde des affaires.

Chacun des organismes sera amené à faire une mise au point du travail qu'il a effectué jusqu'à présent et à déterminer le rôle qu'il jouera au sein de la communauté en 1977-78.

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

ÉLECTIONS À L'EXÉCUTIF le 17 avril

Cette année, il y a neuf postes à combler.

- **président**
- **vice-président**
- **7 conseillers**

Le mandat du président, du vice-président et de deux des conseillers sera de deux ans et celui des cinq autres conseillers sera d'un an.

Toute personne intéressée à poser sa candidature peut soumettre son nom à la secrétaire de l'exécutif, Mme Madeleine Lafond, et ce jusqu'à 3 heures avant les élections.

Cette assemblée est un événement important pour la Fédération. Toute personne intéressée à l'éducation française se doit d'y participer!

LA FEMME DANS LA COMMUNAUTÉ

Il ne vous reste que très peu de temps pour vous inscrire à la journée de rencontres, samedi le 23 avril de 10h le matin à 4h de l'après-midi à la salle du 100 Nons.

La journée débutera par des témoignages de femmes impliquées dans l'économie, dans l'éducation scolaire, dans le bénévolat et dans le groupe Al-Anon. Elle se poursuivra dans l'après-midi par des discussions en ateliers avec animatrices.

N'attendez pas à la dernière minute.

La journée est entièrement gratuite (repas, vin et fromage inclus) et promet d'être très enrichissante pour toutes celles qui y participeront.

Ne soyez pas parmi celles qui l'auront manquée! Appelez 233-4915, sans tarder.

UN INVITÉ DE CHOIX

M. Pierre Calvé, linguiste à l'Université d'Ottawa, nous entretiendra des conséquences qu'entraîne pour le langage, le fait d'être une minorité. Certains ont déjà eu le plaisir d'entendre M. Calvé lors des Congrès des Éducateurs Franco-Manitobains. Aux autres, venez le connaître! Cela promet d'être très intéressant!

CONSEIL JEUNES TRAVAILLEURS ET UNIVERSITAIRES CENTRE DES CONGRÈS



12h00 à 13h00 - Inscription

13h00 à 13h30 - Rapport du président de la S.F.M.

13h30 à 15h30 - ATELIER C.J.P.:

1) Un rapport d'activités de l'organisation depuis la dernière assemblée annuelle;

2) un rapport financier;

3) les amendements à la constitution;

4) les élections des officiers.

L'INSCRIPTION

Cette année, le coût de l'inscription sera laissé à votre discrétion. L'autofinancement ... ça commence aujourd'hui!